



CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Objectifs de la formation

- **Accompagner le développement du jeune enfant**
- **Exercer son activité en accueil collectif**
- **Exercer son activité en accueil individuel**

COMPETENCES



Informations pratiques

Admission : sur entretien et via test de positionnement

Année 2022/2023 :

CAP - Crèche/Ecole Maternelle : 26/08/2024 - 01/08/2025

CAP - SAP : 06/09/2024 - 15/07/2025

CAP - SAP rentrée tardive : 27/09/2024 - 01/08/2025

Lieu de formation :

ASAF 13-19 rue Jean Bourgey
69100 Villeurbanne



Public : Salariés d'une entreprise de services à la personne/EAJE

Accessibilité :

Vous pouvez contacter Caroline CRESPIN, référente handicap, pour toutes demandes:

caroline.crespin@asafacademie.fr

Modalités de formations

CAP AEPE en contrat d'apprentissage - avec Domaines Généraux - Parcours SAP - 603h
Salariés de SAP de moins de 30 ans, possédant un diplôme infra niveau 3

CAP AEPE en contrat d'apprentissage - Parcours SAP - 445h
Salariés de SAP de moins de 30 ans, possédant un diplôme supra niveau 3

CAP AEPE en contrat d'apprentissage - Parcours Crèche - 445h
Salariés d'EAJE ou d'écoles de moins de 30 ans, possédant un diplôme supra niveau 3

CAP AEPE en contrat de professionnalisation - avec Domaines Généraux - Parcours SAP - 558h
Salariés de SAP de plus de 30 ans, possédant un diplôme infra niveau 3

CAP AEPE en contrat de professionnalisation - Parcours SAP - 390h
Salariés de SAP de plus de 30 ans, possédant un diplôme supra niveau 3

CAP AEPE DISTANCIEL en contrat d'apprentissage - Parcours SAP - 445h
Salariés de SAP de moins de 30 ans, possédant un diplôme supra niveau 3

CAP AEPE DISTANCIEL en contrat de professionnalisation - Parcours SAP - 415h
Salariés de SAP de plus de 30 ans, possédant un diplôme supra niveau 3

Renseignements & inscriptions : Dounia AISSAIHINE - contact@asafacademie.fr - 04 81 91 98 90 - www.asafacademie.fr

Rythme

Parcours SAP - avec DG :

Cours Lundi/Mardi/Jeu/Vendredi de 8h45 à 15h30
Mercredi en entreprise

Parcours SAP - sans DG:

Cours 3 jours par semaine de 8h45 à 15h30
Mercredi en entreprise

Parcours Crèche :

En formation tous les mercredis et une semaine complète par mois
Le reste du temps en entreprise

Financement

Formation sous contrat (apprentissage/professionnel, financée par l'OPCO)

Sanction formation

Diplôme CAP délivré par le Ministère de l'Education Nationale

Formateurs

Equipe pluridisciplinaire, avec une expérience terrain et/ou une expertise significative dans les domaines animés
Un formateur référent par groupe de formation